

Le Thoureil - Saint-Rémy-la-Varenne



Une randonnée proposée par gmevel

Une randonnée dans des paysages variés : surplomb de la Loire, vignes, vergers, champs, forêts, le tout entre deux villages chargés d'histoire.



Durée :	3h45	Difficulté :	Moyenne
Distance :	11.98km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	135m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	136m	Commune :	Le Thoureil (49350)
Point haut :	86m		
Point bas :	25m		

Description

Le départ et l'arrivée se font sur le parking de l'église du Thoureil. Si ce parking est plein, il existe un autre parking en remontant la Rue de la Saulnerie, à 100m sur la droite.

(D/A) Prendre vers le Nord-Ouest le Chemin de la Taudière, qui monte en face du parking. Le suivre en montant jusqu'au Chemin de Courgain qui supporte le GR®3.

(1) Au carrefour, tourner à droite. Le chemin est goudronné au départ, puis devient sablonneux tout en pénétrant dans la forêt. À environ 700m du carrefour précédent, un panneau indique un menhir (la Pierre Longue) auquel on peut accéder par le chemin à gauche (environ 800m aller/retour).

Dans tous les cas, poursuivre par le GR®3 en allant tout droit jusqu'à la route goudronnée de Bourgneuf.

(2) Prendre cette route à main droite et descendre en direction de l'ancienne abbaye de Saint-Maur. Ne pas tourner à gauche dans la route goudronnée, mais quitter le GR® en continuant à descendre tout droit.

(3) Un chemin herbeux au milieu des vignes s'offre à vous à main gauche. Le prendre. Ce passage se trouve sur des terres privées mais sur lesquelles le passage est admis.

Si ce n'était pas le cas, remonter prendre la route goudronnée délaissée 20 m plus haut et longer les vignes par le haut.

Au bout du chemin herbeux, après avoir doublé une vieille petite bâtisse au milieu des vignes, descendre à droite, puis obliquer sur la gauche. Terminer en traversant les derniers 100m de vigne, entre deux rangs, pour rejoindre le chemin en terre que l'on aperçoit en contrebas.

Prendre tout droit ce chemin qui, après deux coudes, rejoint la route qui longe la Loire.

(4) Suivre alors cette route en ayant la Loire à main droite, jusqu'à Saint-Rémy-la-Varenne. Bien marcher en file indienne sur le côté gauche de la route sur cette portion du circuit.

(5) Au carrefour de la Rue Saint-Jean de l'Isle dans laquelle vous vous trouvez et de la Rue de la Glycine, bifurquer à gauche dans cette dernière. *Avant de bifurquer, on peut pousser jusqu'à l'ancien prieuré qui se trouve à 100m sur la gauche.*

Remonter la Rue de la Glycine jusqu'au croisement de la Rue du Petit Parc.

(6) Prendre cette rue à main gauche. À 200m, la rue bifurque à gauche et un joli petit chemin continue tout droit. Abandonner la rue et prendre le chemin. Arrivé Rue de la Fontaine, tourner à droite puis à gauche dans le large chemin.

Points de passages

- D/A Eglise du Thoureil**
N 47.371525° / O 0.26571° - alt. 29m - km 0
- 1 La Taudière**
N 47.373736° / O 0.2719° - alt. 73m - km 0.68
- 2 Route du Bourgneuf**
N 47.386219° / O 0.288503° - alt. 78m - km 2.69
- 3 Abbaye de St Maur**
N 47.389936° / O 0.285263° - alt. 44m - km 3.18
- 4 Route du bord de Loire**
N 47.395209° / O 0.295691° - alt. 36m - km 4.3
- 5 St Rémy la Varenne centre**
N 47.397577° / O 0.315298° - alt. 29m - km 5.83
- 6 Rue du petit parc**
N 47.395529° / O 0.315834° - alt. 30m - km 6.07
- 7 Vers Boissay**
N 47.393455° / O 0.30612° - alt. 51m - km 6.94
- 8 Bois Héleau**
N 47.388456° / O 0.301502° - alt. 73m - km 7.83
- 9 Sortie du bois Héleau**
N 47.385637° / O 0.300644° - alt. 65m - km 8.28
- 10 Bois Davy**
N 47.373663° / O 0.288133° - alt. 79m - km 9.94
- 11 Le Thoureil**
N 47.368381° / O 0.270956° - alt. 53m - km 11.44
- D/A Église du Thoureil**
N 47.371498° / O 0.265677° - alt. 29m - km 11.98

- (7) Au bout de ce chemin, tourner à droite. Passer près d'un calvaire et arriver à Boissay. Au seul carrefour de ce hameau, tourner à droite.
- (8) Prendre à gauche le chemin qui s'enfonce dans la forêt et garder toujours la droite jusqu'à ressortir de la forêt, face à un très grand champ.
- (9) Tourner à gauche en lisière de forêt avec le champ à droite. Au croisement suivant, continuer tout droit et passer près du village de Bourgneuf qui se situe à main gauche. Ne pas tourner vers le village et continuer tout droit sur la route goudronnée.
- (10) À ce carrefour, au début d'un chemin, un panneau indique à droite, le bois Davy. Ne pas prendre ce chemin mais continuer la route goudronnée en direction du Thoureil. Se laisser descendre jusqu'à la D356.
- (11) Virer à gauche et continuer à descendre par la D356 jusqu'au parking du point de départ et d'arrivée (D/A).

Informations pratiques

A proximité

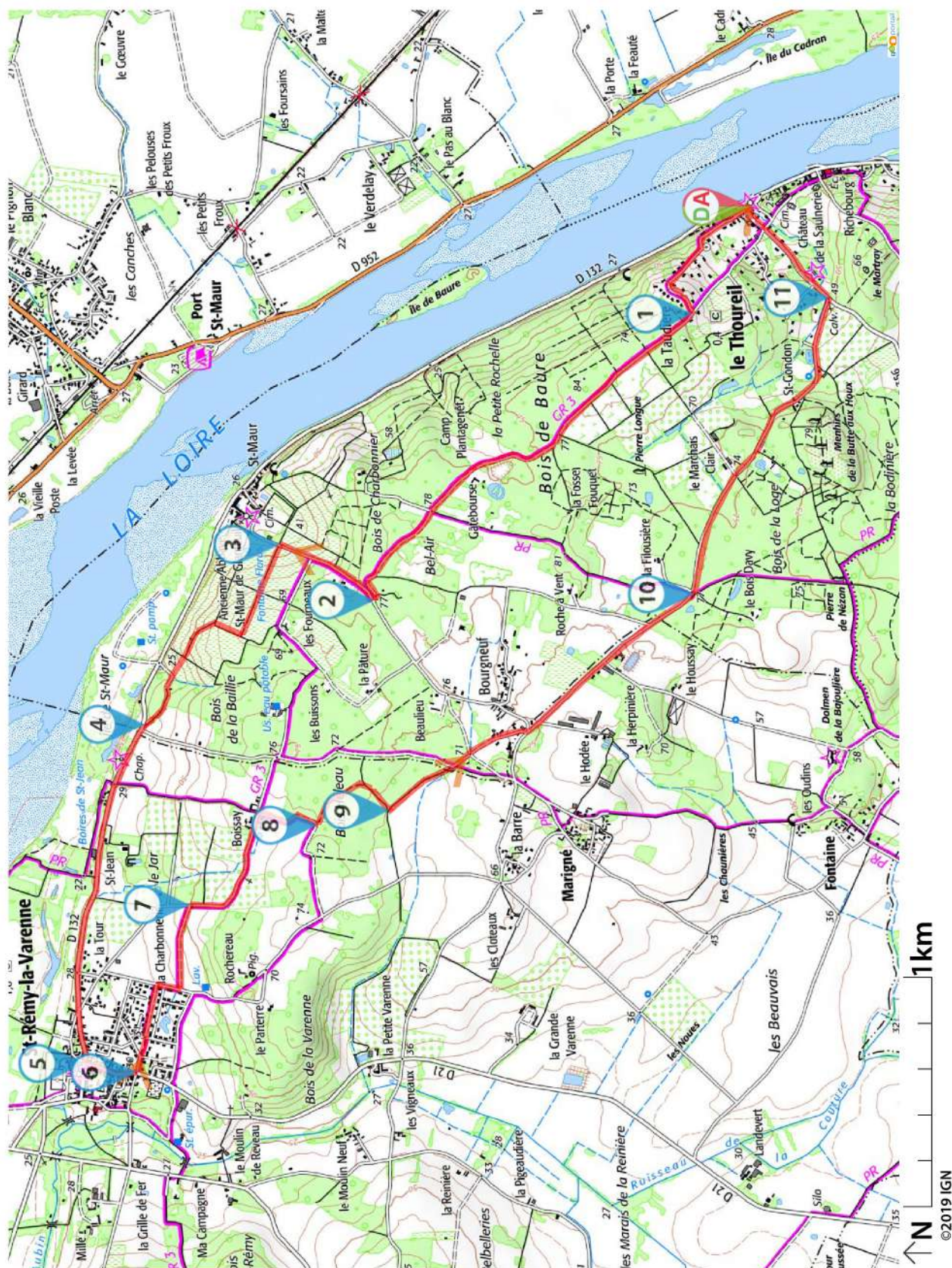
Charmant village du Thoureil avec possibilités de balades en touque (bateau de Loire à fond plat)

Le prieuré à Saint-Rémy-la-Varenne.

Évidemment tous les bords de Loire sont majestueux.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-thoureil-saint-remy-la-varenne/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

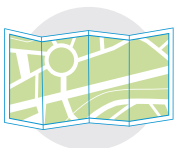
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



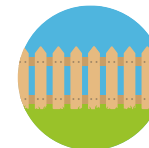
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



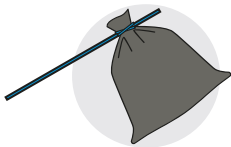
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.